LES FAÇADES
OUVERTURES, MENUISERIES, FERRONNERIES, DIVERS

Les ouvertures, question d'équilibre

L'agencement et la proportion des ouvertures dans une façade contribuent à la valeur du bâti. L'équilibre entre les pleins et les vides, les rythmes, les axes de symétries sont autant de critères qui font l'harmonie de la façade et plus généralement de l'ensemble bâti dont elle fait partie. (cf fiche n°1 Façades : composition et aspects).

La rénovation des bâtiments anciens donne souvent lieu à des modifications d'ouvertures ou à de nouveaux percements, notamment lorsqu'il s'agit d'aménager des combles et des greniers. **Il s'agit de bien comprendre les caractéristiques de la façade existante pour faire les bons choix quant à l'agrandissement ou la création d'ouvertures et la nature des encadrements, des menuiseries et occultations ainsi que des garde-corps éventuels.**

Quelle est la composition actuelle de ma façade (voir fiche n°1) ?

Pourquoi réaliser de nouveaux percements ?

Apporter de la lumière, ventiler des locaux...?

Quelle nature, quelles couleurs de menuiseries choisir ?

Pour quelle occultation opter ?

Les percements existants présentent-ils des encadrements particuliers, des éléments décoratifs à reproduire ou/et conserver?

Le saviez-vous ?

La richesse décorative des façades du Vivarais méridional repose en grande partie sur le traitement des encadrements en pierre des portes, portails, fenêtres et volets, reflets de savoir-faire de différentes époques. La pierre calcaire employée pour la réalisation de ces divers éléments décoratifs (corniche, bandeaux, linteaux, jambages, appuis) est principalement extraite dans les carrières de la vallée du Rhône.

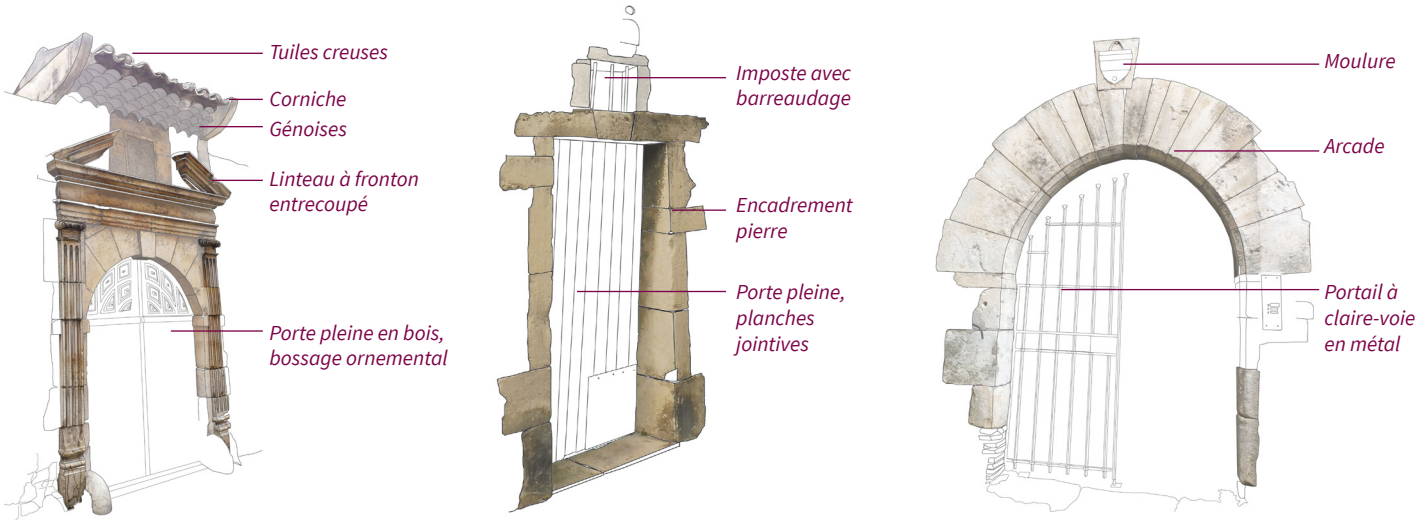

Différents encadrements de portes et menuiseries ou serrureries associées

CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES
Préconisations

Ouverture : la bonne proportion

Proportions des portes à respecter

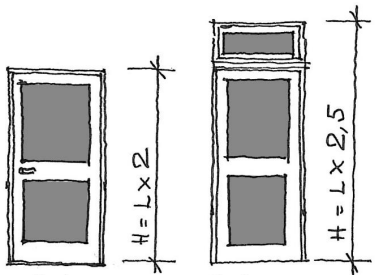

Porte simple *Porte avec imposte*

Proportion d'une fenêtre

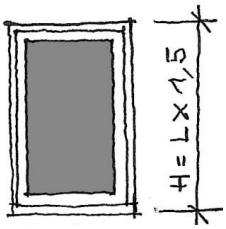

Proportion des ouvertures sur les combles

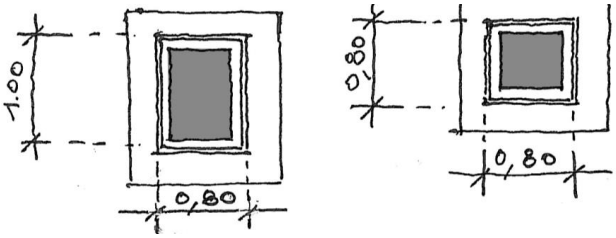

Pour les réhabilitations, les fenêtres seront à dominante verticale, excepté au niveau des combles où d'autres formes existent : carrés, oculus ronds.

Lors de nouveaux percements, on s'attachera à préserver les proportions existantes. La somme des percements doit laisser prédominer les surfaces pleines de la façade afin de préserver l'équilibre entre les pleins et les vides.

Menuiseries : le choix de l'harmonie pour la façade

Les baies et menuiseries doivent être uniformes ou homogènes sur une façade : dimensions, division des carreaux, teintes, présence de persiennes, d'appuis, etc. Des adaptations peuvent être nécessaires au regard des hauteurs d'étages différentes.

En restauration, les menuiseries respecteront de préférence les typologies traditionnelles. L'époque de production de l'immeuble sera prise en compte quant au choix des différents éléments (partition des carreaux de fenêtres, moulurage des petits bois, ouvrants, etc).

Différentes finitions sont possibles : au broux de noix, à l'huile de lin, peintes (farine ou huile) : gris perle, gris bleu, vert-de-gris, brun rouge ('sang de boeuf').

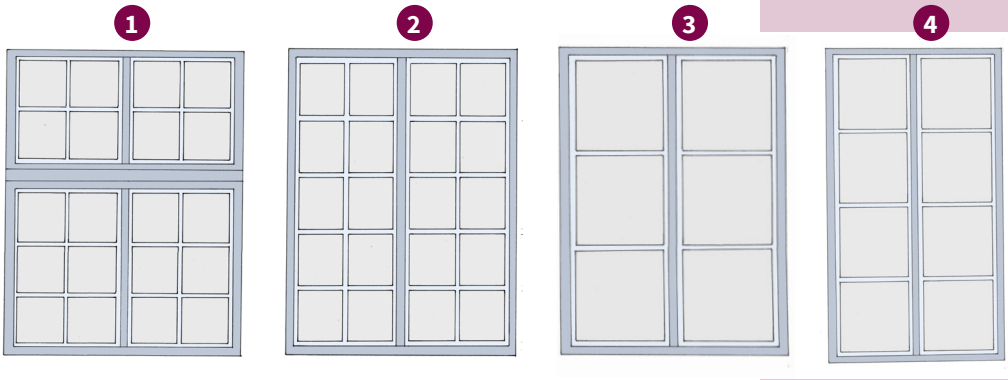

1 : Menuiserie début XVIII^e siècle, à 'petits carreaux' (environ 18x15 cm). La traverse en bois intermédiaire n'est pas toujours présente.

2 : Menuiserie début XVIII^e siècle. Souvent installée après dépose d'anciennes menuiseries à croisée et meneaux de pierre.

3 et 4 : Menuiserie 'grands carreaux' fin XVIII^e début XIX^e siècle, six ou huit carreaux de 40x45 cm.

Typologies de menuiseries traditionnelles

Menuiseries : matériaux et profils adaptés

À PRIVILÉGIER

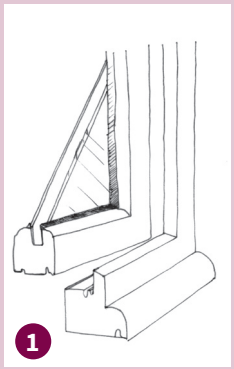

À ÉVITER

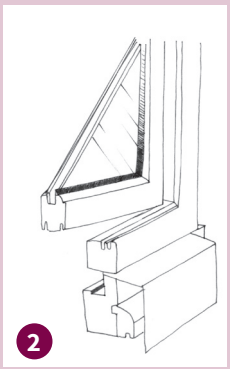

Les menuiseries doivent s'adapter à la forme des percements dans lesquels elles s'insèrent (1). Les poses 'en rénovation' sont à éviter (2).

- **Éviter les menuiseries en PVC** (aspect peu qualitatif, ni réparable, ni recyclable) et privilégier l'usage du bois pour la réalisation des menuiseries (portes, fenêtres, volets...).
- **Le bois, matériau sain, durable, réparable et recyclable, permet notamment de conserver la finesse des profils pour plus de luminosité.**

Le saviez-vous ?

Le bois a une durée de vie (100 ans) plus importante que le PVC (30 ans dans le meilleur des cas).
Devant la toxicité du PVC, plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Danemark et Suède) en ont interdit l'utilisation.

À PRIVILÉGIER

À ÉVITER

Dans cet ensemble, les interventions successives sur les menuiseries ont banalisé le caractère de la façade (suppression des volets, volets roulants parfois avec caisson apparent, volets pliants,...).

Volets et quincailleries : l'importance du détail

Les volets constituent un élément important dans la lecture de la façade. Ils contribuent à souligner les percements et permettent de moduler l'éclairage intérieur et la température, notamment pour le confort l'été. Les pentures de ferronneries sont souvent liées à l'histoire et constituaient généralement un signe d'appartenance ou d'apparat.

- **Privilégier la conservation ou la restauration des volets existants.** En cas de remplacement, il faudra adapter les dimensions et les profils.
- **Privilégier les volets à battants aux volets encastrés ou volets roulants.** Proscrire les volets en Z, ils ne correspondent pas aux typologies locales.
- **Pour les couleurs des menuiseries, respecter la palette de couleurs et l'harmonie générale** (façade, menuiseries, volets, serrureries). *Voir Palette de matériaux.*
- Privilégier le bois pour la réalisation des volets et menuiseries.

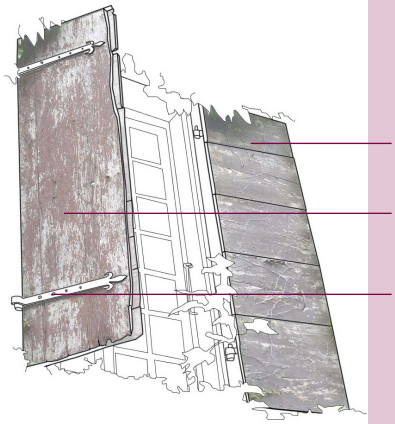

Volets pleins double lame

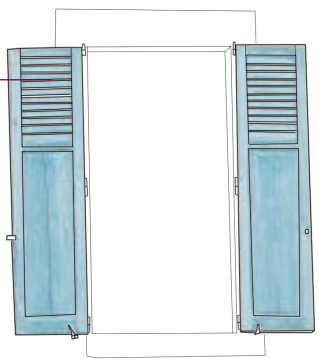

Volets de maisons de ville semi-persiennés

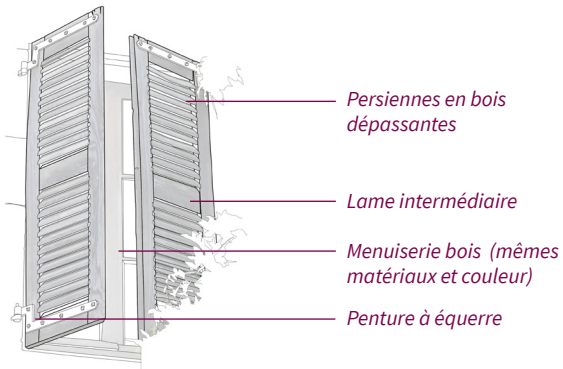

Volets de maisons de ville persiennés

LES SERRURERIES
Préconisations

Garde-corps, marquises, impostes, grilles et portails, treilles, ferrures des portes : **les ouvrages en ferronnerie participent de la richesse patrimoniale de nos villages.** Ils constituent un dispositif à la fois fonctionnel (protection des biens, protection des personnes ou protection solaire) et ornemental qui souligne les éléments de la façade. En fer forgé ou en fonte moulée (très répandue aux XIX^{e} et XX^{e} siècles), les motifs varient selon les époques et le statut social des propriétaires.

- Entretenir les ouvrages de ferronnerie régulièrement contre la rouille.
- **Privilégier la conservation et la restauration** des ferronneries plutôt que leur remplacement. La restitution des parties dégradées, cassées ou manquantes se fait par rivetage ou par soudure selon les cas. Si le remplacement d'une pièce s'avère indispensable, il est préférable de partir du dessin d'origine. Il est préférable de consulter un professionnel (artisan-ferronnier et/ou architecte).
- **Respecter la typologie architecturale** et assurer une homogénéité des différents éléments donnant sur la rue (hauteurs, teintes, matériaux, styles).
- **Éviter les ferronneries complexes étrangères** au caractère du site ainsi que les produits standardisés non adaptés à l'esthétique de la maison. Pour la quincaillerie des menuiseries, on évitera les éléments en laiton, proposés en nombre dans le commerce mais étrangers à la tradition française du fer forgé.
- **Proscrire les garde-corps en bois non constitutifs du patrimoine local.**
- On pourra procéder à la surélévation d'un garde-corps ancien afin que celui-ci puisse répondre aux normes actuelles en s'inspirant du dessin d'origine de ce dernier.

LES INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES
Préconisations

- **Les installations techniques doivent être intégrées** et ne peuvent pas être disposées en applique.
- Supprimer les climatiseurs, les conduits de fumée, les sorties en ventouse ou autres accessoires des façades sur rue.
- Préférer des descentes d'eaux pluviales en zinc.

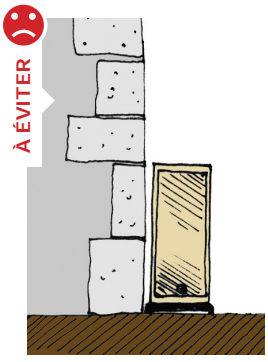

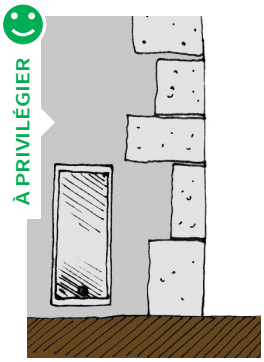

Boîtiers électriques à intégrer (si possible grâce à un volet coordonné avec les menuiseries)

Point réglementation

Les travaux de modification (réparations, peinture...) ou de remplacement des ouvertures, menuiseries, ferronneries et éléments décoratifs extérieurs devront être soumis à autorisation auprès de l'autorité qui pourra prescrire les formes à respecter, les matières et les couleurs à employer ainsi que leur mise en place. Une déclaration préalable en mairie devra être déposée avant toute exécution.

L'article R.111-15 du Code de la construction et de l'habitation fixe la hauteur réglementaire des garde-corps à 1 mètre.

Marquise et grille

Garde-corps

Garde-corps

Portail, grille à barreaux verticaux en réhausse de mur

INFOS PRATIQUES

Voir aussi

- Fiche n° 1 : Façades, composition et aspects
- Palette des matériaux et palette des couleurs
- Site internet : www.vivaraismeridional.fr/

Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional
Syndicat Mixte du Vivarais méridional
32 boulevard Stalingrad 07400 LE TEIL

04 75 91 45 09 / contact@vivaraismeridional.fr
www.vivaraismeridional.fr